

**PROCÈS-VERBAL
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
Comité Départemental de l'Isère de Tennis**

Samedi 26 octobre 2019

à
38210 St Quentin sur Isère

Sous la présidence de **M. René LAVAYSSE**, la séance est ouverte.

Total des voix : 556

Le Quorum pour que l'AG se tienne valablement est fixé statutairement à 20% soit :112 voix

Total des voix présentes ou représentées : 259 soit 46,58% des voix.

Clubs présents : 52 sur 141.

Le quorum est atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

PERSONNALITÉS PRÉSENTES :

- Bernard GIUDICELLI, Président de la FFT
- Gilles MORETTON, Président de la Ligue Auvergne Rhône Alpes
- Jean-Claude TAVERNIER, Président de la Commission de Surveillance Opérationnelle Electorale
- Pierre SCHMIDT, Commissaire aux Comptes

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

1- OUVERTURE

- Accueil par le Président du Comité Départemental de l'Isère, M. René LAVAYSSE.

2- ASSEMBLEE GENERALE

- Approbation à l'unanimité du PV de l'Assemblée Générale 2018 par les clubs.
- Présentation du rapport moral le Secrétaire Général, M. Patrick BATTUZ
- Projection d'un résumé de la saison en images.
- Présentation du rapport financier et du budget Prévisionnel par le trésorier, M. Antoine LUN TSE LING.

- Questions relatives à la partie financière posées en séance :
 - Pourquoi le CNDS n'apparaît pas dans les résultats 2019 ?
 - ⇒ Réponse du Comité : A la date de clôture du 31/08/19, le comité n'avait pas reçu la notification d'attribution de l'ANS.
 - Le CNDS ne devrait –il pas apparaître 2 fois dans le budget prévisionnel ?
 - ⇒ Réponse du Comité : Nous n'avons pas de visibilité sur les montants et dates d'attribution. Si 2020 se passe comme 2019, le CNDS risque d'être versé sur la saison 2021. Nous appliquons un simple principe de précaution.
 - Le montant CNDS est de plus de 17000€, or, vous indiquez dans le budget 15000€ ?
 - ⇒ Réponse du Comité : Lors de l'établissement du budget, nous n'avons pas le chiffre exact (rappel : conformément aux statuts, le budget est transmis, plusieurs semaines avant l'AG, à la ligue pour validation). Il s'agit d'un budget prévisionnel à date, il est susceptible d'évoluer. Cette différence sera prise en compte.

Lecture par M. Pierre SCHMIDT, Commissaire aux Comptes, de son rapport qui donne quitus au Comité de l'Isère de Tennis

➔ Approbations des comptes présentés à l'unanimité.

- Le budget prévisionnel présenté 2019-2020 est mis au vote.

➔ Adopté à l'unanimité.

- Présentation des modifications statutaires par M. Patrick BATTUZ

Ces modifications concernent :

- Titre 2 :
 - ⇒ Section 1
 - Article 4
 - Point 2
 - Article 5
 - Point 6
 - Article 7

- ⇒ Section 2
 - Article 7
 - Point 2
- ⇒ Section 3
 - Article 12
 - Point 1
 - Point 2
 - Article 14
 - Paragraphe 2
- Titre 3 :
 - Article 17
 - Point a

Le Quorum nécessaire au vote des statuts est fixé à 35% du total des voix.

Le Total des voix présentes ou représentées **est** de 46,58% des voix.

Le vote peut donc valablement avoir lieu.

➔ Adoptées à l'unanimité.

3- ELECTION DES DELEGUES A L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA FFT

L'élection se fait sous la présidence et le contrôle de M.TAVERNIER, représentant de la Commission de Surveillance Opérationnelle Electorale.

- Deux listes se présentent :

- Titulaire M. Michel AMAT / suppléant M. Patrick BATTUZ
- Titulaire M. Jacques FAYARD / suppléante MM. Marie-Claire COSTA

➔ La liste composée de M. Michel AMAT et de M. Patrick BATTUZ est élue avec 188 voix contre 71 voix pour la liste M. Jacques FAYARD et MM. Marie-Claire COSTA.

4- TEMPS ASSOCIATIF

- Remise des récompenses et médailles.

5- INTERVENTIONS DES PERSONNALITES

- Allocution du Président du Comité Départemental de l'Isère de Tennis,
M. René LAVAYSSE.

- Allocution du Président de la Ligue Auvergne Rhône Alpes de Tennis,
M. Gilles MORETTON.

- Allocution du Président de la Fédération Française de Tennis,
M. Bernard GIUDICELLI.

6- TEMPS ASSOCIATIF : Les 50 ans du Comité

- Allocution et projection d'un diaporama sur l'historique du Comité par René LAVAYSSE.
- Récompenses à des personnalités marquantes de l'histoire du Comité par René LAVAYSSE.
- Allocution de M. Jean LOVERA et présentation de son diaporama sur les événements et sportifs de 1969 à 2019 du Tennis Isérois.

7- CLOTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE

- Diaporama en musique sur les 50 ans du Comité préparé par Serge GOTTO.

René LAVAYSSE

Président

